



**CONSEIL COMMUNAL  
DE BUCHILLON**  
Rue Roger de Lessert 10  
1164 Buchillon

Préfecture de Morges  
Place St-Louis 4  
1110 Morges

Buchillon, le 17 mars 2026

### **PRÉAVIS MUNICIPAL N°02/2026**

Relatif à la mise en conformité des deux arrêts de bus situés sur la Route des Deux Communes, selon la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés -LHand) - Demande de crédit de CHF 70'000.-

Le Conseil communal de Buchillon lors de sa séance du 17 mars 2026 :

- vu le Préavis municipal N°02/2026
- ouï le rapport de la Commission des finances
- ouï le rapport de la Commission ad hoc
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

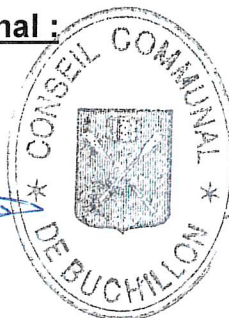
Décide à une forte majorité, avec un avis contraire et aucune abstention :

1. D'adopter le préavis N°02/2026 relatif à la mise en conformité LHand des deux arrêts de bus situés sur la route des Deux-Communes tel que présenté, dont les annexes font partie intégrante;
2. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux nécessaires à la réalisation du projet;
3. D'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.- pour réaliser ces travaux;
4. D'autoriser la Municipalité à adjuger jusqu'à concurrence du montant de CHF 70'000.-;
5. D'autoriser la Municipalité à financier cet investissement au moyen de la trésorerie courante ou par emprunt.

**Au nom du Conseil communal :**

**Le Président**

Beat Schmied



**La Secrétaire**

Sandra Breitling